



Certiphyto : Opérateurs et Décideurs, Espaces Verts (Formation initiale ou renouvellement)



Objectifs :

Acquérir les principales évolutions des thèmes abordés concernant les activités spécifiques liées à l'utilisation et à l'achat de produits phytopharmaceutiques.

Conditions d'admission et d'inscription :

- ✓ Inscription à la demande
- ✓ Effectif minimum pour l'ouverture d'une session de formation : 8 candidats.

Public concerné :

Tout individu ayant besoin d'un premier certificat phytosanitaire (valable 5 ans) ou d'un renouvellement.

Déroulement & Organisation de la Formation

Durée Formation Initiale :

- ✓ 14H pour les Décideurs en entreprise non soumise à agrément (DENSA) et les opérateurs
- ✓ 21H pour les Décideurs en entreprise soumise à agrément (DESA)

Durée Formation renouvellement :

- ✓ 7h (DENSA, DESA, opérateur)

Lieu : Vesoul et/ou Port-sur-Saône

Délais d'accès à la formation :

Entrées et sorties permanentes



Modalités pédagogiques :

- ✓ Apports théoriques sur la réglementation de l'usage des produits phytosanitaires
- ✓ Impacts sur la santé humaine
- ✓ Impact sur l'environnement naturel
- ✓ Techniques alternatives à l'usage des produits phytosanitaires
- ✓ Etude de cas concrets ; visionnage vidéos
- ✓ Echanges de pratiques entre professionnels

Contenu de La Formation

Evolution et actualisation :

Réglementation et la sécurité environnementale :

- ✓ Le cadre réglementaire applicable aux produits phytopharmaceutiques ;
- ✓ Les impacts des produits phytopharmaceutiques sur l'environnement (mode de contamination, types de pollutions, conséquences sur les ressources naturelles.

Prévention des risques pour la santé et la sécurité pour les applicateurs :

- ✓ Les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- ✓ Les mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains ;
- ✓ Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident

Stratégies de réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques (méthodes alternatives) :

- o Les leviers agronomiques et stratégies de maîtrise de l'état sanitaire des cultures ;
- o Les méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (lutte biologique, méthodes mécaniques, etc.)
- o Établir les seuils d'intervention et des règles de décision en matière de gestion des bio-agresseurs (reconnaissance des bio-agresseurs, réseaux de veille sanitaire BSV) et choix des produits (toxicité)

Formation adultes



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :

Séverine Piroolley

severine.piroolley@educagri.fr

CFPPA de Vesoul

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
cfppa.vesoul@educagri.fr

Référents formation :

Coralie ORMANCEY

coralie.ormancey@educagri.fr



Certiphyto : Opérateurs et Décideurs, Espaces Verts (Formation initiale ou renouvellement)



Modalités d'évaluation & Mode de Validation

- ✓ Feuilles de présence émargées ;
- ✓ Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires ;
- ✓ Attestation de formation (suffisante uniquement pour le renouvellement de la certification) ;
- ✓ Réussite au test (uniquement pour ceux qui souhaitent obtenir la certification sans passer par la formation).

Rémunération & Financement

Plusieurs sources de financement sont possibles :

- ✓ **Salariés** : OPCO ou employeur
- ✓ **Financement personnel**

Poursuites d'études & Métiers préparés

Poursuite d'études :

- ✓ BP Aménagement paysagers
- ✓ BAC PRO aménagements paysagers

Métiers préparés :

- ✓ Salarié en espaces Verts
- ✓ Responsable d'entreprise en espaces verts

Indicateurs de résultats :



Flasher le code ou
Suivre [ce lien](#)

Formation adultes



Formation accessible à tous
publics en situation de handicap

Référente handicap :

Séverine Piroolley

severine.piroolley@educagri.fr

CFPPA de Vesoul

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
cfppa.vesoul@educagri.fr

Référents formation :

Coralie ORMANCEY
coralie.ormancey@educagri.fr

